



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4070013

N/REF : 18/06/2024 15H32 C:001244 I:03358

V/Email reçu le Mardi 18/06/2024 a 15H32

SELON DEVIS N° 4060010

Mme CACHIER Jocelyne

**243 Rue de Grignon
78450 CHAVENAY**

IMMEUBLE : 20 Avenue de la Barmassa
06230 VILLEFRANCHE SUR MER

Saint-Jeannet, le 04 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : SMAIN PLOMBIER : 06.13.09.77.96 / LOCATAIRES SUR PLACE : M. ROUSSEL

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4060010 du 07/06/2024

Donneur d'ordre : Mme CACHIER

DÉGORGEMENT SUR LES 2 PARTIES DE RÉSEAU.
CURAGE SUR L'INTÉGRALITÉ DES CANALISATIONS ACCESSIBLES.
INSPECTION VIDÉO.

LE 27/06/2024 A 9H00

SUITE RECHERCHE DDE DANS L'APPARTEMENT DU BAS : DÉGORGEMENT A LA HAUTE PRESSION DES TROIS CANALISATIONS EU/EV, EXTRACTION DE RACINES. CURAGE A LA HAUTE PRESSION DE DEUX CANALISATIONS HORIZONTALES EU (CUISINE) ET EP A PARTIR DU REGARD SUR LA TERRASSE. INSPECTION VIDÉO DES CANALISATIONS ACCESSIBLES A PARTIR DES REGARDS DANS LE JARDIN ET SUR LES TERRASSES : PRÉSENCE DE 3 CASSES AVEC PENETRATIONS DE RACINES SUR LE COLLECTEUR PRINCIPAL, PRÉVOIR LE CHEMISAGE SUR LA PARTIE HAUTE ET LA RÉPARATION SUR LA PARTIE BASSE SOUS LE MUR DANS LE JARDIN. PRÉSENCE DE PLUSIEURS FISSURES CIRCULAIRES SUR LES EMBOÎTEMENTS ET UN DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ RACCORDEMENT PVC/CÉRAMIQUE SUR LA CANALISATION HORIZONTALE CUISINE DE L'APPARTEMENT DU BAS. DÉFAUT D'ÉTANCHÉITÉ DE REGARD ENTRE BOISSEaux SUR LA TERRASSE DE L'APPARTEMENT DU HAUT. PRÉSENCE DE FISSURE ENTRE LE MUR DE FAÇADE ET LE SOL. NOUS CONSTATONS PLUSIEURS RACCORDEMENTS SUR LE RÉSEAU EN PROVENANCE DES COPROPRIÉTÉS DU DESSUS.

OBSERVATIONS : CH LCOMPTER EMAIL en CC le 01/07/24 a 08H45 SMAIN.HLIMI@WANADOO.FR

CH LCOMPTER Email envoyé le 01/07/24 a 08H45 Mme CACHIER



A.A.D.S

Assainissement - Curage - Plomberie

FACTURE N° 4070013

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1150,00	1150,00
	TOTAL H.T.		1150,00
	T.V.A. a 10,00%		115,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>1265,00</u>

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN